Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260605-38_2026-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de publication du procès-verbal :
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le vingt-sept du mois de mai deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Laurence PINAULT, Yann CADIO, Diane NAUT, Céline GAUTIER, Marie POURRET, Aurélie ZINGRAFF, Kevin JULIEN, Stéphane PRUNAULT, Maxime DERBIER, Laura DROMEL, Guirec FLOC'H.

Absent(e) excusé(e) : /

Absent(e) non excusé(e) : /

Secrétaire de séance : Jean-Charles MONTEBRUN.

05.06.2026 - 01 ÉLECTIONS SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé à l'ouverture du scrutin :

- des 2 membres du conseil municipal présents les plus âgés, soit M Hervé COLLET et Mme Laurence PINAULT ;
- des 2 membres du conseil municipal présents les plus jeunes, soit Mme DROMEL Laura et M. Guirec FLOC'H.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus **3 délégués et 3 suppléants**.

Liste des candidats délégués : MM. Jérémy LOISEL, Hervé COLLET, Yann CADIO.
Liste des candidats suppléants : Mmes Gaëlle COÏC, Diane NAUT, M. Maxime DERBIER.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260605-38_2026-DE

c) Élection des délégués.

Déroulement du dépouillement :

Nombre de conseillers présents ou représentés	15
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Les résultats sont les suivants :

Hervé COLLET	15 voix	Majorité absolue	Délégué
Yann CADIO	15 voix	Majorité absolue	Délégué
Jérémy LOISEL	15 voix	Majorité absolue	Délégué

d) Élection des suppléants.

Déroulement du dépouillement :

Nombre de conseillers présents ou représentés	15
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Les résultats sont les suivants :

Diane NAUT	15 voix	Majorité absolue	Suppléant
Gaëlle COÏC	15 voix	Majorité absolue	Suppléant
Maxime DERBIER	15 voix	Majorité absolue	Suppléant

Fait à La Baussaine, le 5 juin 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL

MAIRIE DE LA BAUSSAINE
RF
35190